

« Notre accompagnement ne s'arrête pas au matériel, notre limite c'est l'humain »

Jean-Pierre Janisset, président de l'association Anges des Eaux-Vives au Chambon-Feugerolles.

Créée en 2012, l'association Anges des Eaux-Vives s'étend au-delà de l'Ondaine.

Quelle est la particularité de votre association ?

C'est d'aider les enfants souffrant de toutes sortes de handicaps et leurs familles pour l'acquisition de matériel spécifique, qui n'est pas pris en charge par les organismes classiques. Nous avons créé une commission de parrainage qui accompagne la famille pour une année ou plus si nécessaire. Malgré la jeunesse d'Anges des Eaux-Vives, en deux ans nous avons contribué à 34 000 € d'aides en tout genre.

Quelle est votre périmètre d'intervention ?

La vallée de l'Ondaine où, récemment, nous avons remis un véhicule aménagé à la petite Noély, mais aussi Saint-Etienne concernant Anis, Saint-Just-Saint-Rambert pour Maxence et prochainement Saint-Galmier pour une jeune pensionnaire de l'IEM Maxime-le-Forestier. Nous allons collecter des fonds pour lui offrir une tablette spécifique qui vaut 2 200 €. Nous allons soutenir Tom de Roche-la-Molière et la



Photo Concetta Pezy

fratrie pour un déménagement. Notre accompagnement ne s'arrête pas au matériel : notre limite c'est l'humain.

Vous travaillez depuis 18 mois à l'installation de l'école en visioconférence. Qu'en est-il ?

Ce projet stagne en raison des lenteurs administratives. On espère une classe pilote. Là aussi nous n'avons pas de secteur défini. On sait que cela fonctionne et on veut le prouver grâce aux moyens dont nous disposons aujourd'hui. ■

Contacts : 07 81 21 08 57

Site internet : www.angesdeseauxvives.org

Email : angesdeseauxvives42gmail.c